

Direction Ville Durable

Affaire suivie par : Gaëlle HOTTIN

Tél : 03 28 62 72 75

email : gaelle.hottin@cu.dunkerque.fr

Ref : AG/DC/GH/IB 2026 - 140

Objet : Déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLUi HD

Examen au cas par cas

Dunkerque, le **08** **JULI** 2026

Monsieur le Directeur
Mission Régionale d'Autorité
Environnementale Hauts de France
Service IDDEE/AE
44 rue de Tournai
CS 40259
59019 LILLE CEDEX

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous consulter dans le cadre de la Déclaration de Projet valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat Déplacements (PLUi HD) relatif au projet de construction d'une unité de méthanisation des boues d'épuration sur la station de traitement des eaux usées, rue du triage à Grande-Synthe, pour examiner au cas par cas la nécessité de réaliser une évaluation environnementale.

Je joins à cette saisine la notice explicative.

Selon l'article R104-32 du code de l'urbanisme, l'absence de réponse de votre part au terme d'un délai de deux mois suivant la date de réception de cette saisine, vaut obligation de réaliser une évaluation environnementale.

Je vous précise que les services communautaires sont à votre disposition pour tout complément d'information.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Président,
Pierre DESMADRILLE

Conseiller communautaire délégué à
l'urbanisme réglementaire

